

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL

Objet : Renouvellement du contrat pour le poste « Chargé de mission Urbanisme durable ».

Délibération N° 2025-03-06

L'an deux mille vingt-cinq le six mars à dix-huit heures, le Comité du Syndicat Mixte du Pays de La Châtre en Berry, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle de La Chapelle de La Châtre, sous la présidence de M. François DAUGERON, Président.

Date de convocation du Comité Syndical : 21 février 2025

Les membres formant la majorité du Comité étaient présents : 83 membres sur 112

Présents : M. ALAPETITE Claude, Mme BEAUFRERE Marie-Annick (suppléante), M. BEGAT Julien, M. BERDUCAT Cédric, Mme BERGUA Catherine, Mme BERNARDET Mireille (suppléante), Mme BESNIER Marie-Claire, Mme BEUGNET Nicole, M. BIDEAUX Nicolas, Mme BIGRAT Chantale, Mme BOMBLED Pascale, M. BONNIN Jean-Michel, M. BOURDEAU Jean-Marie, M. BOURY Alexis, M. BOUSSARD Julien (suppléant), M. BRE Laurent, M. CALAME Daniel, M. CHAGNON Bernard, Mme CHAGNON Josette, M. CHAMPEAU Francis, M. CHARASSON Patrick, M. CHERAMY Pascal (suppléant), M. COLLET Antoine, M. COUTURIER Pascal, M. COURTAUD Pascal, M. DALOT Jean-Pierre, M. DARCHY Guy, Mme DAUDON Christèle, M. DAUGERON François, M. DEBEURET Jean-Louis, M. DEGAY Jean-Michel, M. DENORMANDIE Arnaud, M. DEVAUX Samuel, Mme D'HOOGHE Nicole, M. DIMEGLIO Rémi, M. DORADOUX Jean-Luc (suppléant), M. DOUET Patrice, Mme ELION Virginie, M. FLEURY Didier, M. FORGET Joseph, M. GENICHON René, M. GUENIN Didier, M. HERLEMONT Etienne, Mme HIBERT Chantal, M. HUGOTTE Philippe, Mme JOUBERT Séverine, M. JUDALET Patrick, M. LABAYE Joël (suppléant), Mme LABESSE Elisabeth, M. LACOU Serge, M. LAFONT Jean-Marc, Mme LEUILLET Marie-Laure, M. MAILLIEN Bernard, M. MANÇOIS Jean-Luc, Mme MALCURAT Patricia, M. MARATHON Jean-Paul, M. MAUGRION Philippe, Mme MELIN Bénédicte, M. MERCIER André, M. MICHOT Olivier, M. MITATY Bernard, M. MONTINTIN Christian, M. NICOLET Jean-Pierre, M. PATRIGEON Philippe, Mme PILLET Michelle, Mme PILLOT DUPUIS Laurence, M. RABILLE Franck, M. ROBERT Jean-Pierre, M. ROUET Serge, Mme ROUILLARD Maryse, M. ROUTET Philippe, M. ROY Jean-François, M. SACHET Bertrand, M. SALMON Michel, M. SAVY Philippe, Mme SELLERON Michèle, M. SIMON Bruno, Mme SOULETTE Dominique, M. TRIBET Olivier (suppléant), M. VIAUD Philippe, M. WEINLING Eric, M. YVERNAULT Dominique, M. YVERNAULT Philippe.

Excusés : M. BELLET Alain, M. BERTRAND Philippe, Mme BRUNET Charline, M. DEFOUGERE Gérard, M. DEMOCRATE Hervé, M. DEVISSCHER Thomas, M. DUPLESSIS Jean-Claude, Mme FLEURET Sylvie, M. GENICHON Sébastien, Mme GLEN Stéphanie, M. JOUHANNEAU Emmanuel, M. LABRUNE Mathieu, M. LEFORT Hubert, M. LOEUILLLET Gilles, Mme MALASSET Christine, M. MATHEY Jean-Luc, Mme NICOLAS Barbara, Mme PERSONNAT Marion, M. PETERS William, Mme PION Angélique, M. PIOT Hugues, M. PRADAT Eric, M. ROBIN Sébastien, Mme ROUTET Carine, Mme SAUVARD Christine, M. TEMPLIER Dominique, Mme VILCHES-PARDO Patricia.

Ont quitté la salle et n'ont pas participé à ce vote : M. LACOT Antoine, M. PELLETIER Philippe

Nombre de pouvoirs : 3 - M. BERTRAND Philippe a donné pouvoir à M. DAUGERON François, M. DEFOUGERE Gérard a donné pouvoir à M. YVERNAULT Philippe, M. PETERS William a donné pouvoir à M. ALAPETITE Claude.

Secrétaire de séance : Mme Nicole D'HOOGHE est désignée secrétaire de séance à l'unanimité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

036-253602650-20250306-2025-03-06BIS-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/03/2025
Publication : 18/03/2025

VU le Code Général de la fonction publique, notamment ses articles L.332-24, 332-25 et 332-26,
VU la délibération en date du 28 novembre 2016 portant création d'un emploi permanent de chargé de mission SCOT/PLUI,

Considérant qu'un premier recrutement a été effectué au 05 novembre 2018 sur cet emploi,

Considérant le départ de l'agent au 1^{er} juillet 2022, et la nécessité de recruter un second agent pour une durée de 3 ans pour assurer la continuité du service,

Considérant qu'il est nécessaire de renouveler le contrat de l'agent contractuel pour continuer à mener à bien la mission « Urbanisme durable » sur le Pays de La Châtre en Berry.

Sur le rapport de Monsieur le Président, et après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le renouvellement du contrat de travail à compter du 1^{er} juin 2025, de l'emploi non permanent du chargé de mission « Urbanisme durable » contractuel relevant de la catégorie hiérarchique A à temps complet pour une durée de 3 ans.

Cet emploi non permanent est renouvelé pour poursuivre :

- l'élaboration et assurer l'animation et le suivi des documents d'urbanisme sur le territoire, à savoir le SCoT du Pays de La Châtre en Berry et les PLUI des Communautés de Communes de La Châtre-Sainte Sévère, du Val de Bouzanne et de la Marche Berrichonne.
- l'animation du Contrat de Chaleur Renouvelable Territorial (CCRT) Sud Berry 2025-2029 ,
- le développement du programme mobilité du Pays de La Châtre en Berry.

- **FIXE** la rémunération afférente à cet emploi sur la base de la grille indiciaire du grade d'Attaché territorial.

- **AUTORISE** le Président du Pays de La Châtre en Berry à signer le contrat de travail à venir.

- **PRÉCISE** que les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme,

Le Président,

François DAUGERON



La secrétaire de séance,
Nicole D'HOOGHE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

036-253602650-20250306-2025-03-06BIS-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/03/2025

Publication : 18/03/2025